

LES  
CRÈCHES  
A  
NICE.



PRIX : 50 CENTIMES.

---

SE VEND  
au Profit des CRÈCHES.

---

**NICE,**

Typographie, Lithographie et Librairie Ch. CAUVIN,  
*Rue de la Préfecture, 6.*

---

---

# LES CRÈCHES

A NICE.

---

## I.

Les *Crèches pour l'enfance* manquent à Nice, tandis qu'elles se fondent, se développent autour de nous et répandent leurs bienfaits dans un grand nombre de villes. Un groupe de personnes, mues par le seul sentiment du bien public, a conçu le louable projet d'en doter notre population, et elles n'auront pas compté en vain sur le concours dévoué de tous ceux de nos concitoyens qui sont convaincus que le véritable progrès social consiste surtout dans la moralisation des masses.

Nous venons donc exposer au public ce projet de création de *Crèches à Nice*.

Pour en faire mieux saisir l'importance, nous aurons à étudier ce qu'était autrefois la famille de l'ouvrier et ce qu'elle est devenue par suite de la nécessité du temps présent, par suite des exigences de l'industrie, dont toutes les conditions anciennes ont été changées par la libre concurrence, par l'étendue des relations commerciales et par le travail de l'atelier substitué au travail en chambre.

Un ancien proverbe dit : « Autres temps, autres mœurs. » Bien qu'on n'ait pas toujours lieu de se féliciter de cet axiome, on ne peut cependant en nier la vérité. Seulement, si les changements que le temps amène dans les mœurs causent parfois de profondes perturbations, ils imposent aussi à la société des devoirs nouveaux et d'autant plus sacrés qu'ils peuvent, s'ils sont négligés, aboutir aux plus grands périls.

C'est à l'accomplissement de ces devoirs que nous devons incessamment pousser la société; et la marche qu'elle doit suivre pour atteindre ce résultat nous paraît indiquée tout à la fois par le cœur, la raison et l'expérience, trois conseillers qui devraient toujours marcher d'accord.

A une époque encore peu éloignée, l'ouvrier à journée, quelle que fut sa profession, tisserand, bonnetier, tailleur, cordonnier, travaillait dans la famille et recevait, dans son sein, une aide et des services qui allégeaient son labeur et le maintenaient dans cet état de paix et de calme qui fait goûter le bonheur par le sage emploi des qualités morales. Nous aurons à considérer les modifications apportées par toutes ces circonstances à la vie de famille de l'ouvrier, le bien-être matériel qui s'y est introduit, les besoins qui se sont accrus, les plaisirs qui se sont multipliés, et la dispersion journalière de chacun de ses membres, forcés d'aller chercher, loin du foyer domestique, le salaire qui autrefois s'y gagnait si facilement.

De ces considérations préliminaires, se déduiront les résultats physiques et moraux qui ont une si évidente influence sur nos populations et qui sont la conséquence de l'abandon forcé des vieillards et des enfants par le père, la mère et les adultes, retenus au-dehors par les travaux de tout le jour.

Lorsque cet état de choses aura été clairement démontré, il ne sera plus difficile de faire comprendre qu'il y a nécessité d'obvier à ces inconvénients, par la réalisation du projet de création de *Crèches* à Nice. Nous verrons alors la famille de l'ouvrier, telle qu'elle doit être, telle qu'elle peut être et telle qu'elle sera, par opposition à ce qu'elle est; nous verrons l'influence morale et physique de l'institution des *Crèches*, sur le bien-être et la paix des familles, et nous démontrerons enfin la facilité des moyens de réalisation de cette utile fondation.

A côté de l'ouvrier, venait la mère de famille nourrissant ses enfants, vaquant elle-même aux soins du ménage et s'en remettant à l'aïeul, assis au foyer domestique, à l'aïeul que la vieillesse condamnait au repos, du soin d'amuser et d'instruire les chers petits innocents qui consolait et égayaient ses vieux jours.

A cette époque qui avait de si heureux avantages, les plaisirs n'étaient pas à bon marché, les voyages encore moins; pour l'habitant de Paris, par exemple, Versailles et Saint-Cloud étaient la frontière; à peine y allait-on une fois l'an. Se gardant bien de dépenser en voiture, le dimanche, l'argent laborieusement amassé dans la semaine, on s'acheminait pédestrement, chargé de la provende, vers la plus proche campagne, et après s'être saturé tout le jour, d'air, de lumière et du parfum des fleurs, on rentrait au logis, accomplir de nouveau sa tâche, entre le souvenir d'un beau jour et l'espérance d'un plus riant encore.

Les conséquences naturelles de ce genre de vie de l'ouvrier sont faciles à déduire: pas de contact avec des compagnons oisifs ou dépravés, partant point de ces orgies qui entraînent trop souvent le père de famille, de chute en chute, dans de si déplorables excès; point de fêtes hors de la maison; les enfants nourris par la mère; point de sang étranger dans les veines; l'enfant plus heureux par des soins et une tendresse plus vive; en somme plus d'économie, car la nourrice coûte cher.

Ensuite encore, l'apprentissage au-dehors plus rare, ce à quoi la morale ne perdait pas; on apprenait l'état de son père et la pratique valait bien la théorie du maître étranger.

Mais est-ce à dire qu'à ce riant tableau de la famille doive succéder la famille divisée, abandonnée, bien que pour beaucoup elle le soit en réalité? Nous essaierons, après un aperçu sur la nécessité des temps, de prouver qu'elle devra se reconstituer comme il se peut et surtout comme il se *doit*.

## II.

Après avoir vu ce qu'était autrefois la famille de l'ouvrier, avec ses goûts modestes, ses habitudes peu dispendieuses, nous devons rechercher ce qu'en a fait le temps de fièvre industrielle où nous vivons.

L'ouvrier aujourd'hui subit ce que nous appellerions volontiers la nécessité du temps, quoique cette expression emporte avec elle une certaine idée de fatalité.

Notre faible intelligence ne peut pénétrer les secrets desseins de Celui qui tient dans ses mains les destinées des mondes; nous sommes impuissants à découvrir les causes divines des effets saisissables à notre esprit borné.

L'homme a beau se débattre sous la main du temps; le temps marche, détruit et engendre, et il faut que l'humanité le suive. C'est en vain que nous essayons de nous soustraire à sa nécessité. Nous devons subir cette loi providentielle qui veut que chaque individualité isolée, comme chaque agglomération d'individualités, chaque peuple en un mot, apporte aveuglément son contingent de forces au grand œuvre de la civilisation.

Cette loi inexorable devant laquelle tout s'incline, c'est la loi éternelle du progrès.

Rien ne peut l'arrêter dans son essor: ni l'abus que l'homme, pris isolément, fait de sa liberté, ni les déviations de l'être moral, ni les défaillances de la raison, ni les désastres semés par les révolutions, ni la guerre ensanglantant le champ où combat l'idée.

Là, où cette loi a proclamé son principe et arboré son drapeau, les peuples se sont connus, aimés, unis.

Elle opère, sous nos yeux, la fusion des races grâce à la rapidité électrique des moyens de communication, au rapprochement des distances par le fil télégraphique qui porte la pensée d'un pôle à l'autre, par la voie ferrée qui enserme le monde, par la vapeur qui dompte l'Océan.

Ces progrès incomparables, dont le *xix<sup>e</sup>* siècle a accompli le miracle, n'ont pu être conquis qu'au prix de grandes souffrances, d'un déplacement d'intérêts qui a produit, par contre-coup, un changement profond dans les mœurs. Il y a eu un immense mouvement dans les industries; la concurrence s'est exercée avec une sorte de frénésie; l'échange des produits n'a plus connu de frontières et l'on est arrivé à rechercher la solution de ce problème économique nouveau: « produire aux meilleures conditions et au plus bas prix possible. »

Cette question présentait deux faces. L'une purement industrielle n'intéressait que le patron et l'ouvrier dans leurs rapports

de travail et de salaire; l'autre essentiellement morale affectait la société tout entière dans sa sécurité présente et future.

Sur le premier point, qui n'est pas celui nous préoccupant le plus parce que l'équilibre se fait toujours entre l'offre et la demande, le génie de l'invention est venu en aide à l'industrie pour la satisfaction de besoins qui grandissaient démesurément. La nécessité d'y suffire aiguillonnait le producteur, surtout celui qui gagne par un travail pénible le pain de la famille. La science fut interrogée, la nature mise à contribution, et il se rencontra des esprits supérieurs qui combinèrent et enfantèrent des machines puissantes, des procédés perfectionnés résolvant le côté matériel et économique de l'industrie moderne.

Mais à mesure que s'ouvraient de toutes parts ces gigantesques usines où des montagnes de métaux se tordent sous de puissants marteaux, ces filatures de vingt, trente, cinquante mille broches, les petits ateliers se fermaient, le métier du père de famille cessait de battre, et tout ce qu'il y avait de valide dans le logis de l'artisan se précipitait vers la fabrique, abandonnant à la grâce de Dieu le vieillard infirme et l'enfant au berceau.

Il faut vivre avant tout; il faut gagner le pain quotidien; et, les conditions de la production étant bouleversées, il faut bien se soumettre au sort commun et substituer le travail par grandes masses au labeur isolé.

Ce parallèle, que nous avons établi, entre la position de l'artisan d'autrefois et celle de l'ouvrier d'aujourd'hui, suffit à faire comprendre à quels dangers la moralité publique est exposée dans le nouvel ordre de choses : les liens de la famille sont relâchés; le père est mis en contact avec des habitudes inconnues jusqu'alors; il touche du doigt des vices qu'il ne soupçonnait pas; il est entraîné par des exemples pernicieux auxquels il n'a pas toujours la force de résister. La mère, la jeune fille surtout, se trouvent entourées de tentations perverses, de séductions devant lesquelles la vanité, la frivolité, l'absence de conseils font succomber la vertu.

Et pendant qu'ainsi la famille dispersée se déprave, le vieillard est abandonné tout le jour sur le grabat, où la douleur le cloue; l'enfant est délaissé, privé du lait comme des caresses de sa mère, exposé à tous les accidents, en proie à toutes les terreurs.

Faut-il désespérer qu'à cette dure nécessité des temps l'esprit inventif de la Charité chrétienne ne puisse opposer une de ces saintes et généreuses institutions qui réparent ou atténuent du moins les maux qui frappent la société? Ne croyez pas à cet abandon de l'humanité par la Providence: à l'atelier elle oppose la *Crèche*.

### III.

Nous avons fait le parallèle de l'état domestique de l'ouvrier, de sa vie d'intérieur et de famille dans les conditions anciennes et dans la situation nouvelle que lui crée ce que nous avons appelé la nécessité du temps présent. Nous avons vu les grands ateliers se peuplant au détriment de la modeste chambre, où le travail se concentrait autrefois et où il ne reste plus aujourd'hui que les infirmes, les invalides, les êtres chétifs et valétudinaires, les vieillards au grabat et les enfants au berceau.

Les vieillards ont l'asile des *Petites-Sœurs des Pauvres*, où ils trouvent des soins intelligents et dévoués qui compensent, autant qu'il se peut, cet abandon forcé de ceux qui voudraient les entourer encore de leur amour filial.

Mais les petits enfants de lait, à Nice, n'ont pas un établissement où l'on puisse les recueillir pendant les heures de travail des mères, où l'on puisse leur prodiguer les caresses dont ils ont tant besoin, et où ils jouissent des avantages d'une surveillance, d'un entretien, d'une propreté et d'une alimentation nécessaires à leur chétive existence.

Si chacun veut bien considérer, par tout ce que nous avons dit précédemment, l'état de l'enfant abandonné forcément de la mère, nous n'aurons pas grand effort à faire pour prouver que l'institution de *Crèches*, à Nice, serait le plus grand des bienfaits dont les âmes charitables doteraient la population ouvrière.

Que peut faire une pauvre femme, accablée sous le triple fardeau du métier, du ménage et du soin des enfants?

Elle laisse seul, avec sa terreur et ses larmes, le cher innocent qu'elle nourrit, et, pendant quatre ou cinq heures tourmenté par la soif ou la faim, dans des langes fétides et comprimés, le

malheureux petit être se lamente et souffre, et le cœur de la mère sait l'entendre, et le travail en est plus lourd. Si elle peut s'échapper un instant de l'atelier, si elle accourt au berceau où il pleure, elle ne peut que lui apporter un lait échauffé par la fatigue et l'inquiétude. Quel bien peut-on en attendre pour réparer les forces de l'enfant ?

La configuration même de notre ancienne ville, de nos vieux quartiers à rues étroites et tortueuses, manquant d'air et de soleil, ajoute encore aux graves inconvénients que nous signalons. C'est là que sont les habitations des familles d'artisans; c'est dans les chambres obscures et malsaines de ces maisons, entassés dans un pêle-mêle qui est un obstacle à une bonne hygiène et qui s'oppose à tout effort d'assainissement, que les enfants des ouvriers sont abandonnés tout le jour.

Aussi le sang généreux, la riche et robuste nature de l'ouvrier niçois, sont-ils exposés à se corrompre et à s'étioler, sous l'influence de ces causes morbides qui entourent la première enfance. Combien ne rencontre-t-on pas d'enfants rachitiques, estropiés, aux jambes torses, à la taille déviée ?

Or, si l'état physique de l'enfant a à souffrir, dans ces conditions contraires à son développement, croit-on que son état moral échappe à ces pernicieuses influences ?

Si le nouveau-né a des frères ou des sœurs, celui-là est le plus favorisé, car il est, pendant l'absence de la mère, confié à cette garde fraternelle, qui s'exerce, sinon avec toute la vigilance désirable, du moins avec un certain degré de tendresse inspirée par les sentiments de la nature.

Mais ces petits gardiens s'abstiennent, dans ce cas, d'aller aux écoles; non-seulement ils ne reçoivent pas l'instruction primaire, mais encore ils prennent les habitudes de la rue, où les attendent la paresse, le jeu, le mauvais exemple, le vol, la mendicité, toutes les excitations qui préparent ces petites créatures aux plus déplo- rables égarements.

Fondez une *Crèche*, et vous verrez à l'instant disparaître tous les maux que nous constatons; car, il est positif qu'aux dangers qui résultent pour l'enfant de la fréquentation des ateliers par la mère, la *Crèche* est le seul bienfait qui puisse être opposé.

La *Crèche* rend la tranquillité d'esprit à la mère, et par suite

elle peut mieux s'appliquer à ses travaux, et sa santé se raffermissant, ses travaux plus rapidement exécutés deviennent plus lucratifs.

La *Crèche* est le point de départ de l'éducation physique et morale de l'enfant pauvre. Elle le prend au berceau, pour le confier plus tard à l'Asile. De l'Asile il passe à l'école et de l'école à l'apprentissage patronné. On voit donc que sans la *Crèche* il manque un chaînon à ce lien de la bienfaisance si ingénieusement noué par de nobles âmes.

C'est cette lacune qu'il faut combler à Nice.

#### IV.

Il nous a suffi de comparer la vie de l'ouvrier d'autrefois avec celle qu'il mène aujourd'hui, pour démontrer la nécessité de la création des *Crèches*. Chacun peut maintenant apprécier leur utilité plus particulièrement pour la ville de Nice; elles sont, nous nous plaisons à le répéter, « le point de départ de l'éducation physique et morale de l'enfant pauvre. »

Mais, sortons des généralités et abordons le côté pratique de la question.

Qu'est-ce que la *Crèche*? Comment fonctionne-t-elle?

La *Crèche* peut être appelée la nourrice de l'enfance. Elle est en réalité l'asile, l'abri, la maison bénie qui reçoit, berce et allaite ces chétives petites créatures, de leur naissance jusqu'à trois ans. C'est le toit qui garantit la tranquillité des mères que le travail réclame.

A Paris et dans quelques grandes villes, les *Crèches* reçoivent les enfants pour la modique somme de *vingt centimes* par jour, et de *trente centimes* seulement pour deux enfants de la même mère. En province, dans les villes de second ordre, et à Nice, par exemple, cette minime rétribution peut être encore abaissée à quinze centimes pour un, vingt-cinq centimes pour deux.

Le matin, lorsque la mère se rend à l'atelier, elle dépose son enfant à la *Crèche*; elle vient le reprendre à la tombée de la nuit, au retour du travail; elle peut le voir, si elle veut, dans la journée, et lui donner son lait.

Pour répondre à ces nécessités, la *Crèche* s'ouvre à 6 heures du

matin ; elle est aérée, nettoyée et apprêtée pour recevoir les nourrissons. Les mères arrivent ; elles posent elles-mêmes leurs enfants, les plus petits, dans de frais berceaux rangés contre la muraille, propres, presque coquets, garnis de petits rideaux, au chevet desquels veille l'*Ange de la Charité* ; les plus grands sont placés dans la pouponnière où viennent aussi prendre rang, à leur réveil, ceux qui peuvent déjà commencer à essayer leurs forces.

Pendant tout le jour, sous la garde d'infatigables surveillantes, ils reçoivent les soins les plus empressés et les plus touchants. On fait leur toilette, on change leurs langes ; on les nourrit de lait, de pâtes, de fécules ; on leur donne des boissons saines et substantielles ; on leur fournit le linge nécessaire à la propreté ; on les laisse prendre leurs ébats dans les salles et dans le promenoir ; on leur met des joujoux sous la main ; et ils gagnent ainsi, sans pleurs, la fin de cette longue journée, et cette heure du soir qui clôt les ateliers et qui réunit la mère et l'enfant.

Comprend-on le bienfait qu'un tel établissement procurerait aux classes laborieuses de la ville de Nice ? Quelques personnes charitables veulent le fonder. Elles sont sûres que leur appel sera entendu, d'abord de l'Autorité locale qui se montrera empressée à protéger une institution que notre auguste Impératrice prend partout sous son patronage, et aussi de ceux de nos concitoyens qui sont habitués à concourir aux bonnes œuvres et qui reconnaîtront que jamais il n'en fut de plus digne de leur intérêt et de leur bienveillance.

Qui refuserait son obole à la *Crèche* de Nice ? Qui ne s'empresserait à nous aider dans cette œuvre de bienfaisance, qui doit avoir les résultats que nous avons signalés et réparer les maux dont nous gémissons tous. Grâce à l'institution dont nous réclamons la création, le calme renaît sous le toit de l'ouvrier ; celui-là qui, après une journée de rude labeur, ne revenait au logis que pour entendre les plaintes de sa femme et les gémissements de ses enfants, celui-là ne sera plus tenté de fuir cet enfer et de chercher au cabaret l'oubli de ses peines. Il trouvera, en passant le seuil de son logement, la mère tranquille et souriante, l'enfant joyeux et plein de santé ; l'air de contentement de ces visages, qui l'accueilleront au retour, lui fera oublier la fatigue du jour.

V.

Après cet exposé rapide, nous croyons en avoir assez dit pour avoir gagné notre cause et nous pensons avoir préparé les esprits à concourir à la réalisation de ce projet que nous verrons bientôt appliqué dans nos murs. Nous avons appelé à l'aide de notre démonstration tous les arguments que nous fournissaient les dogmes de la charité chrétienne, les formules de l'économie sociale, les préceptes de la philanthropie, de la morale humanitaire. Nous sera-t-il permis, en terminant, d'invoquer le concours de la poésie ?

Nous nous souvenons de ce touchant apologue, de cette élégie pleine de charme et de tendresse qui s'échappa naguère du luth inspiré de Roumanille, ce rénovateur de la Muse provençale. Nous transcrivons ici ce Noël mélancolique dont nous avons lu la traduction dans la *Revue des Deux Mondes* :

## L'Ange des Crèches. <sup>(1)</sup>

---

I.

Parmi les chœurs de Séraphins que Dieu a faits pour chanter éternellement, ivres d'amour : « Gloire ! gloire au Père ! » dans les joies du Paradis, il y en avait un qui, souvent, loin des joyeux chanteurs, s'en allait tout pensif.

Et son front blanc comme neige penchait vers la terre, pareil à celui d'une fleur qui n'a point d'eau l'été. De plus en plus il devenait rêveur. Si l'ennui, lorsqu'on est dans la gloire de Dieu, pouvait tourmenter le cœur, je dirais que ce bel ange s'ennuyait.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 13 octobre 1859, page 814.

A quoi rêvait-il ainsi, et en cachette ? Pourquoi n'était-il pas de la fête ? Pourquoi seul parmi les anges, comme s'il avait péché, inclinait-il le front ?

## II.

Le voilà ! Il vient s'agenouiller devant Dieu. Que va-t-il dire ? Que va-t-il faire ? Pour le voir et l'entendre, ses frères interrompent leur *Alleluia*.

## III.

« Quand Jésus enfant pleurait, qu'il était tout tremblant de froid dans l'étable de Béthléem, c'est mon sourire qui le consolait, mon aile qui le couvrait ; je le réchauffais de mon haleine.

» Et depuis, ô mon Dieu ! quand un enfantelet pleure, dans mon cœur pieux, sa voix vient retentir. Voilà pourquoi mon cœur souffre à toute heure, Seigneur ! Voilà pourquoi je suis pensif.

» Sur la terre, ô mon Dieu ! j'ai quelque chose à faire ; permettez que j'y redescende : il y a tant de petits enfants, hélas ! pauvres agneaux de lait ! qui, tout transis de froid, ne font que se désoler loin des mamelles, loin des baisers de leur mère. Dans des chambres bien chaudes, je veux les abriter, je veux les coucher dans des berceaux et les bien couvrir. Je veux les dorloter, je veux être leur *berceur*. Je veux qu'au lieu d'une seule ils aient tous vingt mères qui les endormiront quand ils auront bien tété. »

## IV.

Les anges l'applaudirent et vite il étendit les ailes ; du haut du ciel, rapide comme l'éclair, descendit l'ange, et les mères ici-bas tressaillirent de bonheur et les *Crèches* s'ouvrirent partout où passa l'*Ange des petits enfants*.

*L'Ange des petits enfants !* Un être saint le symbolise en quelque sorte sur la terre ; c'est à cette créature pleine d'amour et d'abnégation que nous confions nos enfants, nos vieillards, nos malades, nos affligés de corps et de cœur. Elle remplit parmi nous la grande tâche du dévouement, et nous lui avons donné ce doux nom inventé par la reconnaissance : LA SŒUR DE CHARITÉ.

Un poète de cœur a chanté cet *Ange des petits enfants*, et sa poésie, heureusement inspirée par le sujet, ne pâlera pas après les strophes de Roumanille :

## LA SŒUR DE CHARITÉ.

---

Au cœur de nos cités, il est de saintes filles  
Qui, pour servir le pauvre, ont quitté leurs familles.  
Providences du faible et du déshérité,  
Les petits orphelins les appellent, *ma mère* ;  
L'homme leur dit *ma sœur* ; elles disent *mon frère*...  
Ce sont les Sœurs de Charité !

Quand vous verrez passer ces humbles créatures  
Si pleines de vertus, si simples et si pures,  
Chastes anges du ciel qu'on croirait parmi nous  
Venus pour nous aimer, en exil volontaire,  
Oh ! qui que vous soyez, petits, grands de la terre,  
Sur leur passage inclinez-vous !

Vous les verrez souvent ; leur pieux ministère  
Ne leur a point prescrit les murs du monastère,  
Le cloître, saint refuge, abri des cœurs blessés...  
Aux douleurs d'ici-bas elles mêlent leur vie ;  
Elles vont vers tous ceux dont l'appel les convie,  
Vers les souffrants, les délaissés !

Partout où le malheur établit son repaire,  
Où la femme sanglote, où l'homme désespère,  
Dans chacun des réduits de notre enfer humain,  
Le cachot, la mansarde, insalubre demeure,  
Partout où l'on gémit, où l'on souffre, où l'on pleure ;  
Où l'on a froid, où l'on a faim !

Elles vont... — Rien ne peut attiédir leur courage ;  
Dans la pieuse ardeur de leur sublime ouvrage,  
Elles savent braver le dégoût et l'horreur,  
La guerre, les fléaux ; la mort même, ô prodige !  
Semble avoir dépouillé pour elles son vertige ;  
Elles l'approchent sans terreur !

Au berceau de l'enfant, au chevet du malade,  
Leur main calme et guérit, et leur voix persuade;  
Sur le chemin que l'homme ici doit parcourir,  
Anges gardiens du pauvre, elles semblent le suivre,  
Enseignant à la fois à l'enfance à bien vivre,  
A la vieillesse à bien mourir !

. . . . .

C'est pour ce saint labeur, pour cette rude tâche,  
Pour veiller sur le pauvre et l'aimer sans relâche,  
Que la modeste sœur qui passe devant nous,  
A l'appel de la foi qui combat et qui prie,  
Quitta son doux foyer et sa chère patrie.....  
Sur son passage inclinez-vous !

C'est dans ces mains vénérées que nous remettrons le sort de nos *Crèches*. Les mères seront rassurées quand elles sauront que leurs *Sœurs* veilleront sur leurs enfants.

Pour nous, nous n'avons plus qu'un devoir à remplir pour soutenir leur charitable entreprise; c'est d'apporter notre obole aux *Crèches* de Nice.

